

## Mesures spéciales d'immigration pour résidents iraniens

De nouvelles mesures spéciales permettront aux visiteurs iraniens, y compris les titulaires d'un permis du Ministre, de présenter une demande de résidence permanente sans devoir quitter le Canada, a annoncé le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, M. Lloyd Axworthy.

Ainsi, les visiteurs iraniens, étudiants et titulaires d'un permis du Ministre, pourront présenter leur demande de résidence permanente suivant deux catégories: s'ils ont des parents au Canada qui peuvent et qui veulent les aider, ou s'ils séjournent au Canada depuis au moins 12 mois et s'ils ont fait preuve d'aptitudes à s'établir ici avec succès.

On s'attend que 2 000 Iraniens bénéficieront de ces mesures. De ce nombre, la moitié environ sont des étudiants aux-

quels le gouvernement iranien a supprimé l'aide financière. "Plusieurs de ces étudiants se sont vu refuser le renouvellement de leur passeport et craignent, s'ils retournent dans leur pays, de faire l'objet de représailles ou même que leur vie soit menacée", a indiqué le Ministre.

Les mesures annoncées sont semblables à celles prises pour aider les Polonais, les Salvadoriens et les Libanais, à une exception près cependant: elles ne s'appliquent qu'aux personnes se trouvant déjà au Canada.

Le droit d'établissement sera accordé au Canada par décret du conseil. Une fois devenues résidents permanents, ces personnes pourront parrainer les personnes à leur charge en Iran en vertu du principe de la réunion des familles.

## Un lecteur de braille réalisé par des chercheurs de Sherbrooke

Deux chercheurs du département de biophysique de l'Université de Sherbrooke, MM. Gérard Lachiver et Jean-Pierre Vachon, ont réalisé un appareil optique-électrique qui peut lire le braille.

Le dispositif de lecteur pour braille, que ses inventeurs appellent Braillect, rendra le grand nombre de textes écrits en braille accessibles à la majorité des personnes aveugles qui ne savent pas le lire au toucher. Des limites d'ordre technologique ne permettent pas à l'heure actuelle de construire dans un format convenable un appareil pouvant lire les caractères imprimés conventionnels.

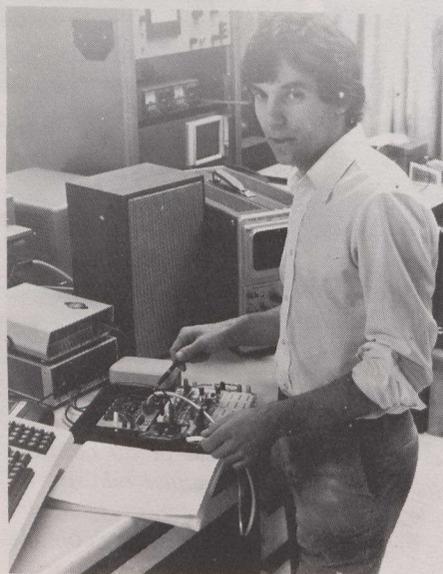
Plusieurs avantages de l'appareil Braillect découlent du fait qu'il permet le traitement automatisé de textes écrits en braille. Le crayon de lecture de l'appareil est guidé à travers le texte et reconnaît les bosses du caractère grâce à une disposition judicieuse de fibres optiques. Une fois capté correctement, le signal est facilement traduit, par l'intermédiaire d'impulsions électriques, pour effectuer toutes sortes de tâches.

Les inventeurs considèrent la réalisation de l'appareil Braillect comme une étape intermédiaire importante vers l'utilisation générale du braille "ouvert". Dans cette notation, les points saillants sont simplement remplacés par des perforations dans le papier. Cette modification minimale donne un grand nombre d'avantages puisqu'il existe déjà toute une technologie utilisant les rubans perforés (type Télétype) qui peut être directement

adaptée aux besoins des aveugles. Pour cette raison, l'idée du braille "ouvert", proposée en 1982 par MM. Seufert et Lachiver dans le journal scientifique *Public Health*, a été reçue avec enthousiasme partout dans le monde, comme en témoignent les notes ou articles à ce sujet parus dans le *New Scientist* et dans *Le Monde*.

Le groupe de chercheurs du département de biophysique a ainsi réalisé le premier projet d'une série de trois visant à améliorer la situation pour les aveugles et à contribuer à leur intégration sociale.

*Liaison*, publication de l'Université de Sherbrooke.



M. Gérard Lachiver

## Accords de financement de la SEE

La Société pour l'expansion des exportations (SEE) a signé quatre accords de financement d'une valeur globale de US\$ 4 396 443 en vue d'appuyer des ventes de biens et services canadiens en Hongrie, en Indonésie et au Venezuela.

Il s'agit, entre autres:

— d'un accord de financement de US\$ 4,05 millions en vue d'appuyer la vente portant sur la conception, la fabrication et la mise en route d'un système de traitement de données Landsat par MacDonald, Dettwiler & Associates Ltd., de Richmond (Colombie-Britannique), destinée au ministère des Finances d'Indonésie au nom du National Institute of Aeronautics and Space (LAPAN) d'Indonésie;

— du financement à forfait de billets à ordre d'une valeur globale de US\$ 154 440 en vue d'appuyer la vente de 65 têtes de bétail d'élevage Holstein-Friesian destinées à M. Alcides Gonzalo Aranda de Caracas (Venezuela), par Luzza International Livestock Corporation, de Mississauga (Ontario). Les billets sont garantis par la Banco de Comercio S.A. de Caracas.

## La Banque de données sur le commerce international

Pour être en mesure d'affronter efficacement la concurrence internationale, toute entreprise doit posséder le plus grand nombre de renseignements qui lui permettront d'évaluer les possibilités d'exportation de ses produits.

Il existe un moyen d'obtenir cette information: la Banque de données sur le commerce international (BDCI) mise sur pied par le ministère de l'Industrie et du Commerce et de l'Expansion économique régionale. Les renseignements qui s'y trouvent sont fondés sur les données que le Ministère reçoit, sur bandes d'ordinateur, du Bureau de la statistique des Nations Unies. Ils renferment des données sur les mouvements d'import-export de 65 États commerçants, ainsi que sur les neuf pays membres de la Communauté économique européenne (CEE) et sur ceux de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Les pays qui font état de leurs échanges précisent la destination de leurs exportations et l'origine des biens qu'ils importent. La BDCI renferme des renseignements portant sur quelque 2 600 marchandises, contenus dans des dossiers